

PROPOSITIONS POUR UNE DESCRIPTION DES STRUCTURES SYNTAXIQUES DE L'ALTERNANCE DES LANGUES : L'EXEMPLE MOORÉ-FRANÇAIS

INTRODUCTION

L'alternance des langues ou code-switching ou encore vernaculaire bilingue, selon les auteurs, participe des phénomènes consécutifs au contact des langues. Depuis l'invention du terme "code-switching" par Haugen en 1959, de nombreuses études ont été consacrées au phénomène selon divers angles d'analyse. La description et le fonctionnement formels du code-switching restent cependant deux champs de recherche relativement ouverts. La littérature en la matière montre que les chercheurs ont axé leurs investigations sur, grosso modo, trois perspectives : la recherche de régularités linguistiques, de facteurs déclencheurs des choix linguistiques et l'hypothèse d'une grammaire spécifique du code-switching. La recherche de méthodes de description formelle globales et structurées du phénomène semble avoir été minimisée.

Le projet de cet article est double : 1) tester les limites de validité des règles de contraintes syntaxiques décrites dans la littérature en les appliquant à l'alternance mooré/français, 2) en dégager un modèle de description formelle globale susceptible d'être réinvesti dans l'étude d'autres situations sociolinguistiques. L'étude s'appuiera en grande partie sur un corpus de conversations enregistrées en situation réelle mais que nous ne pourrions pas intégralement reproduire pour des raisons de place. Des détails sur les conditions d'enregistrement des données ainsi que la transcription de celle-ci sont fournies dans Zongo (1993).

1. D'UNE PRATIQUE À L'AUTRE : L'EXEMPLE DES RÉGULARITÉS LINGUISTIQUES DANS LE SYNTAGME

La plupart des descriptions formelles du code switching s'inscrivent dans une même problématique et essaient de répondre à la question suivante : dans l'alternance des langues, s'agit-il de l'emploi alterné de deux grammaires monolingues ou existe-t-il une grammaire unique qui combine les règles des deux grammaires monolingues ? En d'autres termes peut-on parler d'une grammaire du code switching ?

L'examen des travaux permet de situer les points de vue sur un continuum dont les deux extrémités seraient représentées par Poplack, Sankoff et Poplack d'une part, qui penchent pour une grammaire spécifique du code-switching, et de l'autre, Woolford - entre autres -, qui rejette cette idée. Les points de vue intermédiaires se limitent à la description de quelques restrictions syntaxiques qui sont plus ou moins nombreuses, plus ou moins strictes. Nous essayerons de tester la validité de toutes ces propositions en nous appuyant sur nos données.

Pour Poplack (1980), Sankoff et Poplack (1980), le bilingue alternant possède trois grammaires : deux grammaires monolingues et une grammaire du code alterné du bilingue. Cette dernière combine les lexiques et les règles grammaticales des deux langues en respectant toutefois deux contraintes : la *contrainte du morphème libre* et la *contrainte d'équivalence*. Selon la première contrainte, une alternance - dans le cas du code alterné du bilingue (CAB) - "n'est pas permise entre un morphème lié et un lexème, sauf si ce dernier est intégré à la langue du morphème" (cité par Hamers et Blanc, 1983 : 200). Ainsi dans une alternance anglais/espagnol par exemple, à l'intérieur d'un syntagme nominal, si le déterminant peut être indifféremment anglais ou espagnol, le nom et l'adjectif sont obligatoirement espagnols. Ce qui est autrement représenté par ces règles de réécriture :

<i>anglais</i>	SN	Det AdjN
<i>espagnol</i>	SN	DetN Adj
<i>CAB</i>	SN	DetN ^{esp:n} Adj ^{esp:adj}

La deuxième contrainte signifie que l'alternance - d'un segment à l'autre - n'est possible qu'à au moins deux conditions : 1) elle intervient à un point de jonction de la phrase où la juxtaposition des segments Lx et Ly ne viole aucune règle syntaxique ni en Lx ni en Ly, 2) les deux segments alternant sont interchangeables. Ce qui est illustré, dans l'alternance anglais/espagnol, par le schéma suivant :

	Lx			Ly		
(1) «I	'told him'	that'	'PA'QUE' (EL)'	LA TRAJERA	'LIGERO»	
(2) «(IO)	LE DIJE	ESO	so that he	would bring it	fast»	
Trad. «Je	lui ai dit	ça	pour qu' il	l'apporte	vite»	

Schéma de la contrainte d'équivalence selon Poplack (1980)

Woolford (1981), remet en cause la validité de la contrainte du morphème libre. Pour elle, en effet, et citant l'exemple de Sankoff et Poplack (1980), le choix combinatoire sera fonction de l'appartenance linguistique du nom et des règles de concaténation spécifiques aux langues en présence. Pour le cas de l'alternance espagnol/anglais, étant donné que les deux langues n'ont pas les mêmes règles de construction du syntagme nominal - l'adjectif précède le nom en anglais contrairement à l'espagnol - la contrainte d'équivalence sera infirmée.

Dans le cas de l'alternance mooré/français, la pratique impose une homogénéité linguistique dans le syntagme nominal : les trois composantes

(Déterminant, Nom et Adjectif) doivent être soit français soit moore. Ce qui pose qu'il ne peut y avoir alternance à l'intérieur du syntagme nominal de type SN → Det + N + Adj. On rencontre cependant des cas de mélange mais exclusivement chez les jeunes, et pour rendre un effet comique comme dans l'exemple suivant :

Le *bi - wagre* (l'enfant maigre)
SN → Dét + N^{moore} Adj^{moore}

En ce qui concerne la règle d'équivalence, l'exemple donné par Poplack (1980) montre que le changement de langue intervient à une frontière syntaxique entre deux énoncés autonomes et que les segments sont interchangeable : une proposition principale et une proposition subordonnée par exemple. Dans notre corpus, nous avons trouvé des exemples qui satisfont à cette règle. C'est le cas des phrases suivantes :

- 1) Je pense *t'a na n waame*.
M tēdam qu'il va venir.
- 2) Je ne l'ai pas vu *la a na n waame*.
M ka yēnda ye mais il va venir.

Mais nous avons également trouvé des contre-exemples qui limitent le champ de validité de la contrainte d'équivalence :

- Exemples :*
- 1) Je veux *t'a a make*.
**M datam* qu'il essaie.
 - 2) J'ai essayé *n na n yēnda*.
**M makame* de le voir.

Dans les deux exemples sus-cités, on remarque d'une part que l'interchangeabilité n'est pas une condition suffisante pour autoriser l'alternance, et d'autre part que toutes les frontières syntaxiques ne sont pas des lieux d'alternance possibles. C'est, dans le dernier cas, ce qu'illustrent les phrases marquées d'un astérisque : dans un énoncé initié en mooré, certaines frontières syntaxiques (SV + P (que), SV + SP) ne permettent pas l'alternance. Si ces phrases sont structurellement grammaticales, elles ne sont pas acceptables.

Pour Lipski (1978), l'alternance ne peut se produire qu'au niveau de certaines *frontières syntaxiques* : là où un changement radical de la structure est nécessaire. L'auteur exclut ainsi toute possibilité d'alternance entre les éléments liés : l'article et le substantif, le pronom sujet et le verbe.

L'alternance français/moore semble infirmer partiellement ces deux règles, d'après les énoncés produits par nos témoins. En effet et comme l'illustrent les énoncés ci-dessous, en mooré, le point de changement peut se situer entre l'article et

le substantif d'une part, entre le sujet et le verbe d'autre part mais seulement d'une façon unidirectionnelle :

a) *Eb tara* livreurs *dāmba*. [Ils ont des livreurs.]

↓ ↓
N + Dét. déf.

b) *A rika* livrā. [Il a pris le livre]

↓ ↓
N+Det. déf.

La structure Det. fr^{çs} + N^{moore} n'est possible qu'avec des emprunts, du français au moore. De nombreux exemples sont fournis par les productions romanesques et les études sociologiques. Ainsi dans Conombo (1989), on relève des syntagmes tels que le *boudou* (famille élargie), le *sagbo* (gâteau de mil.), le *gnamde* (décoction pour les nouveaux-nés).

D'autre part, l'alternance est possible entre le sujet et le verbe mais seulement avec certains verbes français, en l'occurrence quelques verbes du premier groupe comme l'illustrent les exemples suivants :

- 1) *A essayé lame n na n kê.*
Il a essayé d'entrer.
- 2) **Il a makame n na n kê.*
- 3) **A parti lame.*

Le point de vue de Pfaff (1979) n'est pas loin de celui de Lipski. En effet, si cet auteur estime que le discours alterné est le produit de l'agencement des deux grammaires, il reconnaît l'existence de contraintes : le changement linguistique ne peut se produire qu'aux endroits où il ne peut y avoir d'accrochages entre les systèmes des deux langues.

Bentahila et Davies (1983) concluent, de leur étude sur l'alternance entre l'arabe marocain et le français, que l'alternance peut se produire presque à n'importe quelle frontière syntaxique mais ils posent deux contraintes : 1) l'alternance n'est pas possible entre les différents morphèmes qui composent un mot, 2) les restrictions sous-catégorielles de chaque langue doivent être respectées.

Nos enquêtes nous ont fourni des exemples d'alternance entre différents morphèmes d'un même mot. C'est le cas en l'occurrence dans le syntagme nominal. Cette possibilité s'explique d'un point de vue structurel. En effet, tandis que le français pratique un système analytique dans le traitement des syntagmes nominaux (Dét + Nom), le moore utilise des affixes pour exprimer certaines modalités tel que le défini. Ce qui conduit à une agglutination entre le déterminant et le nom qu'il définit.

<i>Exemple :</i>	<i>A</i>	<i>paka</i>	<i>portā.</i>
	↓	↓	
	Il	a ouvert	la porte.

Les conclusions auxquelles a abouti Gardner-Chloros dans sa thèse sur l'alternance français/alsacien, peuvent être résumées au fait qu'il n'y a pas de règles spécifiques régissant le discours mixte. Mais nous reviendrons plus en détail sur les travaux de cet auteur.

Le fonctionnement syntaxique de l'alternance dans le syntagme nominal présente des particularités selon les langues en présence. D'où la difficulté de formuler, comme l'avait fait Poplack, un modèle d'organisation universel de l'alternance. Pour compléter notre description, nous nous proposons de reprendre en détail le paradigme des possibilités combinatoires dans l'alternance moore/français, celles que nos données nous ont permis de décrire.

2. PARADIGME DES POSSIBILITÉS COMBINATOIRES DANS L'ALTERNANCE FRANÇAIS/MOORÉ

Pour des raisons de lisibilité, nous utiliserons des règles de ré-écriture pour rendre compte des résultats de notre analyse :

TYPE DE STRUCTURE	EXEMPLES
1) P → SN + SV	A essayé lame n na n kê. Il a essayé d'entrer. *Il a makame n na n kê.
2) SV → V + N	Eb tara livreurs dâmba. Ils ont des livreurs.
3) SV → V + Attribut	Yê yaa célibataire. Il est célibataire.
4) SN → N+ SP	Neda ye pantalon. Le pantalon de quelqu'un.
5) Σ → SP + P	Finalement, f ka mfi ef sên na... Finalement, tu ne sais pas ce que...
6) SV → V+ Adv.	A looga immédiatement. Il est parti immédiatement.
7) P → Conj. + P	Parce que nebã sã n yaa wvsgo... Parce que si il y a beaucoup de gens...
8) SN → Dét + N	A rika livrã. Il a pris le livre.
9) SN → dét + N + SP	Biigã livrã lvume. Le livre de l'enfant est tombé.

On peut dire en conclusion, et contrairement à d'autres études, que dans l'alternance moore/français, les cas où l'alternance n'est ni acceptable, ni agrammaticale constituent des situations extrêmes. Nous avons ainsi noté l'impossibilité de mélanger dans le syntagme adjectival et le fonctionnement unidirectionnel du mixage dans quelques autres formes : S_{moore} + V_{frçs}, Dét. moore + N_{frçs}. En ce qui concerne la synapsie (cas 9), on peut noter que c'est la différence structurale entre le français et le moore qui explique ce type de fonctionnement. En français le syntagme complétif respecte la suite "déterminant + préposition + déterminé" contrairement au moore qui, en outre, ne possède pas de préposition. L'analyse qui vient d'être présentée concerne essentiellement l'alternance à l'intérieur du syntagme ou l'alternance entre deux mots. Mais comme l'annonçait déjà l'exemple (7), l'étude de l'alternance, pour être complète, doit tenir compte du contexte dans lequel apparaissent les syntagmes, c'est-à-dire la proposition ou la phrase.

3. UN EXEMPLE DE MÉTHODE DESCRIPTIVE FORMELLE GLOBALE : LES APPROCHES DE POPLACK (1980) ET DE GARDNER-CHLOROS (1985) ET LEUR REFORMULATION

3.1. Description des deux approches

Dans leur définition, presque tous les chercheurs insistent sur le fait que l'alternance peut déborder le niveau du mot pour toucher "l'interaction" (Scotton et Ury, 1975), "la locution, la proposition, la phrase" (Valdes-Fallis, 1978), "l'acte de langage" (Sesep, 1979), "l'échange verbal" (Gumperz, 1989). Mais peu ont réalisé des descriptions prenant en compte tous ces niveaux. On peut retenir deux approches intéressantes de ce point de vue : Poplack (1980) et Gardner-Chloros (1985). Le premier auteur distingue, au niveau de la phrase, trois types d'alternances : d'abord l'alternance extra-phrase, marquée essentiellement par l'emploi de "tags", ou d'expressions idiomatiques que le locuteur introduit dans son discours, ensuite l'alternance intra-phrase dans laquelle les éléments alternants sont des constituants de la même phrase, enfin l'alternance inter-phrase.

Quant à Gardner-Chloros, elle distingue deux grandes catégories d'alternances : l'alternance simple, où le changement de langue ne touche qu'un mot ou une expression lexicale/idiomatique et l'alternance multiple qui concerne plus d'un mot à la fois. (p. 224). Le tableau ci-dessous résume les termes de l'alternance multiple :

Légende

Alternance entre propositions indépendantes :

Changement de langue entre deux propositions principales séparées par un point-virgule ou une pause (généralement marquée par trois petits points) ou coordonnées par une conjonction de coordination.

Alternance entre propositions dépendantes :

Changement de langue entre une proposition principale et une subordonnée ou entre deux subordonnées, que celles-ci soient toutes deux dépendantes de la principale ou que l'une soit dépendante de l'autre.

Alternance intra-proposition :

Changement de langue à l'intérieur d'une proposition, comprenant les changements à l'intérieur de propositions incomplètes ou elliptiques mais non les changements qui ne concernent qu'un seul mot ou une seule expression lexicale/idiomatique, ceux-ci ayant été traités sous le titre d'alternance simple.

Alternance disloquée :

Changement de langue marqué par une pause, hésitation ou interruption qui coïncide avec une rupture grammaticale dans l'énoncé.

Formes de l'alternance multiple selon GARDNER-CHLOROS (1985)

3.2. Critique et reformulation des deux approches

Si les deux approches nous semblent présenter un intérêt épistémologique certain, la seconde s'impose comme susceptible d'être plus opératoire compte tenu du caractère exhaustif de la description.

Mais nous passerons par un détour critique à deux niveaux avant d'adopter, en partie, l'approche de Gardner-Chloros.

Si l'on examine, dans l'analyse de cet auteur, les unités linguistiques caractéristiques du type "alternance simple", on constate que l'une des catégories dénommée "expressions diverses" renferme des composantes aussi hétérogènes que les salutations, les interjections, les marqueurs phatiques. Or, d'un point de vue structurel, ces formes d'expression peuvent se manifester en des rangs différents de la langue, allant du mot (l'interjection par exemple) à la proposition indépendante (une salutation du genre "comment vas-tu ?"). C'est pourquoi nous proposons de les ranger respectivement dans les types simple et multiple selon la configuration de l'unité linguistique.

La seconde critique porte sur l'opposition alternance simple vs alternance multiple qui, selon nous, n'est pas satisfaisante. L'auteur reconnaît du reste qu'"il est important de souligner la difficulté qu'il y a dans de nombreux cas à distinguer

l'alternance intra-proposition de l'alternance simple répétée" (p. 238). Mais cette difficulté nous semble imputable aux limites définitoires que l'auteur a imposées à ces deux catégories. Si dans l'alternance simple le changement de langue ne touche qu'un mot ou une expression, ces unités se manifestent généralement dans un contexte qui peut être la phrase ou la proposition. Mais nous adopterons, comme Gardner-Chloros, la proposition comme unité minimale d'analyse au regard de l'ambiguïté de la notion de phrase. (cf. Lyons, 1970 : 153 ssq.).

Ainsi, l'alternance simple, que nous appellerons *alternance lexicale* - puisqu'elle ne concerne que des unités lexicales - peut se produire dans les contextes suivants : une proposition indépendante (1), une proposition dépendante (2), une proposition principale (3), entre deux propositions dépendantes (4) ou non (5), une proposition elliptique - cas de l'alternance disloquée - (6)). Quant à l'alternance multiple, qui concerne "plus d'un mot à la fois", elle peut se produire aussi bien à l'intérieur d'une proposition indépendante (7), d'une proposition principale (8), d'une proposition dépendante (9), d'une proposition elliptique (10) qu'entre deux propositions indépendantes (11), entre deux propositions dépendantes (12).

En prenant la proposition comme unité minimale d'analyse, on peut lever l'opacité qui marque ce que Gardner-Chloros appelle "alternance multiple" en substituant ce syntagme à celui d'alternance syntaxique, dans la mesure où dans de tels cas, l'alternance porte sur au moins un syntagme dont les composantes sont liées syntaxiquement.

Si l'on considère toutes les possibilités combinatoires décrites, on aboutit à un modèle théorique qui peut être formalisé de la façon suivante :

Modèle de description

intra-proposition indépendante (1)
 intra-proposition dépendante (2)
 intra-proposition principale (3)

LEXICALE

inter-propositions dépendantes (4)
 inter-propositions indépendantes (5)
 disloquée (6)

ALTERNANCE

intra-proposition indépendante (7)
 intra-proposition principale (8)
 intra-proposition dépendante (9)

SYNTAXIQUE

disloquée (10)
 inter-propositions (11)
 inter-propositions dépendantes (12)

Nous allons essayer de vérifier la validité du système hiérarchisé ainsi établi en l'appliquant à notre corpus. Nous suivrons l'ordre du schéma.

4. APPLICATION DE LA MÉTHODE

4.1. L'alternance lexicale

(1) l'alternance lexicale intra-proposition indépendante

Le changement de langue concerne un mot et intervient à l'intérieur d'une proposition indépendante :

Exemples : Yeela bonjour *bal la ef looge.*

(Dis-lui bonjour seulement et continue ta route.)

Fo yaa célibataire *wε.*

(Tu n'es qu'un célibataire.)

Ad étrangers rāmb yēne yelle.

(Voici d'ailleurs l'histoire sur les étrangers.)

(2) l'alternance lexicale intra-proposition dépendante

L'alternance concerne un mot et intervient à l'intérieur d'une proposition subordonnée.

Exemples : Pagb n̄iis /s̄en yaa b musclé(es) *wā / maanda wilgê-m̄enga.*

(Les femmes / qui sont musclées / sont insolentes.)

Je pense / *t̄i yaa yê* frère.

(Je pense / que c'est son frère.)

Il doit arriver / *t'ed yaol n looge.*

(Il doit arriver / avant que nous partions.)

(3) l'alternance lexicale intra-proposition principale

Le changement de langue concerne un mot et intervient à l'intérieur d'une proposition principale.

Exemples : Comme les roues étaient mouillées, *ru wā t̄ongemda neda*
ye pantalon *p̄eelga.*

(-, la roue a taché le pantalon de quelqu'un.)

A ka riche *ye* alors qu'il a une grande entreprise.

(Il n'est pas riche / alors qu'il a une grande entreprise.)

(4) l'alternance lexicale inter-propositions dépendantes

Le changement de langue concerne un mot et intervient à la jonction entre une proposition principale et une proposition subordonnée.

Exemples : Je veux *t'a* essayé
 (Je veux qu'il essaie.)
 Il y a un homme à Ouaga qui dit *ti* lui il peut manger un
 mouton entier.
 (- que -)

(5) l'alternance lexicale inter-propositions indépendantes

L'alternance concerne un mot et intervient au point de jonction entre deux propositions indépendantes.

Exemples : Je ne l'ai pas vu *la* il va venir.
 (Je ne l'ai pas vu mais il va venir.)
A waa yi-beoogê mais *a ka yênd ned ye.*
 (Il est venu ce matin mais il n'a trouvé personne.)

(6) l'alternance lexicale disloquée

L'alternance concerne un mot et intervient dans une phrase disloquée, c'est-à-dire syntaxiquement incomplète et due à une interruption, un silence, une tentative de reformulation, etc.

Exemples : *Ned kam yâk bal la y cassé n ...bônda wε ...*
 (Chacun se sert et se casse ... la chose-là ...)
F kêeda ka n na n ... finalement fka mi f sên yitê ye.
 (Tu entres ici pour ... finalement tu ne sais pas par où ressortir.)

Les données du corpus semblent valider les différents niveaux du schéma, du moins en ce qui concerne l'alternance lexicale. Nous allons examiner à présent les niveaux de l'alternance syntaxique.

4.2. Alternance syntaxique

(7) l'alternance syntaxique intra-proposition indépendante

L'alternance concerne plusieurs mots syntaxiquement liés et le changement de langue intervient à l'intérieur d'une proposition indépendante.

Exemples : *Eb ka la vi ne taab ye* depuis deux ans .
 (Ils ne vivent plus ensemble depuis deux ans.)
 Il est parti *hal yi-beoogê.*
 (- depuis ce matin.)

(8) l'alternance syntaxique intra-proposition principale

L'alternance concerne plusieurs mots syntaxiquement liés et le changement de langue intervient à l'intérieur d'une proposition principale.

Exemples : Il a rencontré plusieurs fois *zakā-soaba a tvvmdā zīgi* avant qu'il accepte la proposition.
 (- le chef de famille dans son service -)
Tēnga rāmb kong n sēga naaba en présence de ses collaborateurs pour que le projet soit enfin discuté.
 (Les villageois ont dû rencontrer le chef -)

(9) l'alternance syntaxique intra-proposition dépendante

L'alternance concerne plusieurs mots syntaxiquement liés et le changement de langue intervient à l'intérieur d'une proposition subordonnée.

Exemples : Je pense qu'il va venir *ne a zaka rāmba*.
 (- avec sa famille.)
 Je pense *t'eb na n zēmsa taaba* pour l'achat de la voiture.
 (- qu'ils trouver un terrain d'entente -)

(10) l'alternance syntaxique disloquée

L'alternance concerne plusieurs mots et le changement de langue intervient dans une phrase complète ou elliptique due à une rupture, une reformulation, un silence, etc.

Exemples : C'est pour envoyer ... *na n ti kōee a Paul laa* ?
 (- ... est-ce pour aller donner à Paul ?)
Yaa yel quoi... c'est-à-dire que nous on a eu ... *yaop sēn n yaa bōnd* quoi.
 (C'est grave - ... des petits frères qui sont chose -)

(11) l'alternance syntaxique inter-propositions indépendantes

L'alternance concerne une proposition et le changement de langue intervient à la frontière de la première proposition indépendante.

Exemples : Je ne l'ai pas vu *la a na n waame*.
 (- mais il va venir.)
Saagā yoogame, il va arriver bientôt.
 (La pluie a cessé -)

(12) l'alternance syntaxique inter-propositions dépendantes

L'alternance concerne une proposition et le changement de langue intervient à la frontière entre la proposition principale et la proposition dépendante.

Exemples : Je pense *t'a na n waame*.
 (- qu'il va venir.)
Yaas t'em sok-a n gese s'il veut venir avec nous.
 (Attends, je vais lui demander -)

CONCLUSION

Au terme de l'analyse, on peut constater que les différents niveaux du construit théorique ont pu être exemplifiés, rendant du même coup opératoire la dichotomie alternance lexicale vs alternance syntaxique que nous avons proposée. Cette distinction nous a permis de cerner d'une façon plus systématique l'alternance linguistique dans ses diverses formes de manifestation dans le discours conversationnel. On peut noter aussi, en considérant les deux grands niveaux d'analyse (le niveau du syntagme et de la proposition), qu'ils entretiennent un rapport de complémentarité qu'on peut rapprocher de la dichotomie chomskienne : la structure de surface correspondant au rang de la proposition et la structure profonde au rang du syntagme.

Mais pour qu'un tel modèle puisse être entièrement validé, un certain nombre de conditions doivent être remplies. D'abord en ce qui concerne les limites entre emprunt et alternance. On peut, comme Gardner-Chloros, recourir à des juges - sorte de locuteurs légitimes au sens de Bourdieu (1982) maîtrisant "l'habitus linguistique" du groupe - pour décider du degré d'intégration des unités linguistiques. Mais une telle éventualité reste problématique et par conséquent peu fiable. La communauté sociolinguistique qui fait l'objet de l'étude doit répondre à ce que nous appellerons les *critères d'une homogénéité groupale* dont les indicateurs sont approximativement ceux du "groupe social" (au sens de Marcellesi/Gardin, 1987), à savoir : homogénéité d'origine sociale (campagne, ville), de milieu linguistique (bilingue, plurilingue), de degré d'acculturation (cas des étudiants et/ou étrangers vivant en France), de niveau d'étude, d'appartenance socio-professionnelle, d'âge. Nous aurons l'occasion de développer ces questions dans un autre article. En outre, il est important que les données soient effectivement recueillies *in situ* et que l'étude soit inscrite dans une perspective synchronique. En d'autres termes, la configuration de l'alternance linguistique (règles de fonctionnement, emprunt/alternance) ne différera pas seulement d'un groupe linguistique à l'autre mais aussi à l'intérieur du même groupe à des moments différents de son existence : l'habitus linguistique d'une communauté linguistique n'est-elle pas aussi dynamique que la langue elle-même ?

Bernard ZONGO
DESCILAC
Université de Rouen

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GARDNER-CHLOROS (P.H.), 1985, *Choix et alternance des langues à Strasbourg*, Thèse de doctorat, Université Louis-Pasteur, Strasbourg, 265 p.
- CONOMBO (J.), 1989, *M'Ba Tinga - Traditions des Moosé dans l'Empire du Moogho Naba*, L'Harmattan, coll. "Mémoires africaines", 185 p.
- HAMERS (J.F.) et BLANC (M.), 1983, *Bilinguisme et bilingualité*, Margada, Bruxelles, 498 p.
- MARCELLESI (J.B.) et GARDIN (B.), 1987, *Introduction à la sociolinguistique - la linguistique sociale*, CLS, Mont Saint Aignan, 263 p.
- PFAFF (C.W.), 1979, "Constraints on Language Mixing : intrasentential Code-Switching and borrowing in Spanish/English", in *Language*, vol. 55, n° 2, pp. 291-318.
- POPLACK (S.), 1980, "Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español : toward a typology of code-switching", in *Linguistics*, n° 18, Mouton, The Hague, pp. 581-618.
- SANKOFF (D.) et POPLACK (S.), 1980, "A formal grammar of code-switching", New York : Language Policy Task Force, Working Paper, n° 8, pp. 1-55.
- ZONGO (B.), 1993, *Stratégies de communication et individuation sociolinguistique chez les étudiants burkinabé à Ouagadougou et à Paris*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 507 p.